



VOS JOURS DE COLLECTES

du 1er JANVIER au **30 JUIN*** 2025

*Ces dates de collecte sont maintenues jusqu'au 30/06/2025,
un autre calendrier vous sera adressé pour le second semestre 2025.*

Communes de :

Bosc-Bordel

Fontaine-le-Bourg

Martainville-Epreville

Préaux

St-Georges-sur-Fontaine



VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées **le mardi** en porte à porte. Les déchets ménagers devront être sortis au plus tôt la veille au soir du jour de collecte et les containers rentrés au plus tard le soir de la collecte



VOS DÉCHETS RECYCLABLES

Collectés en porte à porte les déchets recyclables sont à présenter la veille de la collecte dans les **bacs jaunes** ou les **sacs jaunes transparents**

Le mardi pour les communes de Fontaine-le-Bourg,

Saint-Georges-sur-Fontaine

Le jeudi pour les communes de Bosc-Bordel

Le vendredi pour les communes de Martainville-Epreville, Préaux



EN CAS DE JOUR FÉRIÉ

Toutes les collectes de la semaine sont **décalées de 24h**



LE VERRE RESTE EN APPORT VOLONTAIRE

Déposez vos bouteilles et bocaux en verre **dans les colonnes dédiées à recevoir le verre**



VOS ENCOMBRANTS ET AUTRES DÉCHETS

Déchetterie de Montville : Fontaine-le-Bourg, Saint-Georges-sur-Fontaine

Déchetterie de Buchy : Bois-Guilbert, Bois-Hérout,

Bosc-Bordel, Bosc-Edeline

Déchetteries de Darnétal ou de Boos : Martainville-Epreville, Préaux